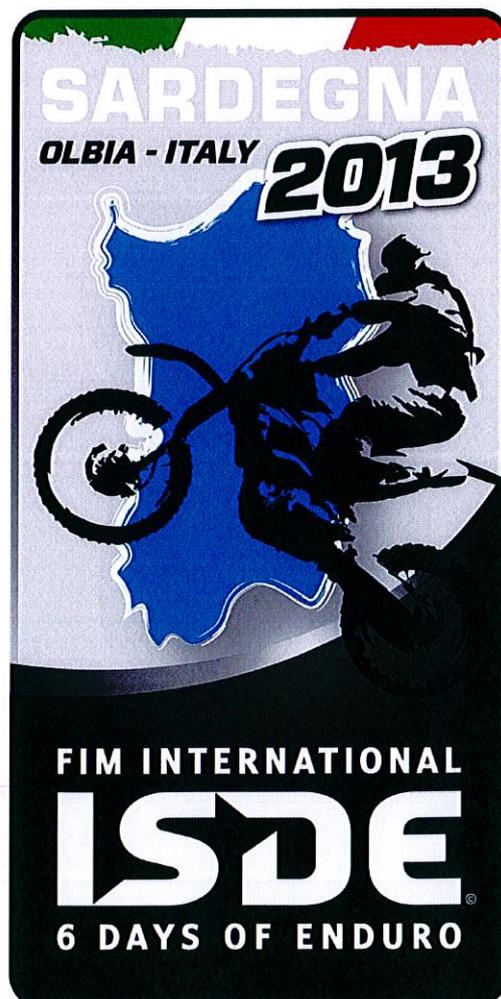




Federazione
Motociclistica
Italiana

www.federmoto.it

RÈGLEMENT PARTICULIER
CONCOURS INTERNATIONAL DES SIXJOURS
FIM D'ENDURO
SARDEGNA - OLBIA – ITALY 2013





Federazione
Motociclistica
Italiana

www.federmoto.it

RÈGLEMENT PARTICULIER

CONCOURS INTERNATIONAL DES SIX JOURS

FIM D'ENDURO SARDEGNA - OLBIA – ITALIA 2013

CHAMPIONNAT DU MONDE POUR LES ÉQUIPES NATIONALES :

Trophée mondial FIM

Trophée mondial junior FIM

Trophée mondial féminin FIM

LA COUPE DU MONDE POUR :

Les équipes de clubs

Les équipes de constructeurs

Cette manifestation aura lieu en conformité avec le Code sportif FIM, à la réglementation FIM ISDE et les annexes appropriées ; le Règlement particulier ci-dessous et tout autre règlement de l'organisateur qui auront été acceptés par le Jury international.

INTERNATIONAL MEETING NUMBER: IMN 401/01

DATE: September 30 – 5 October, 2013

LIEU DE LA MANIFESTATION: Olbia Sardegna Italie

ACCESSIBILITE': Aéroport Olbia à km 3 Aéroport Alghero à km 130 -Aéroport Cagliari à km 250

Port de Olbia à 1 km – Port de Golfo Aranci à Km 15

FUSEAU HORAIRE: +1 h GMT

ADRESSE DE LA MANIFESTATION: Olbia porto – Isola Bianca

ADRESSE DE L'ORGANISATEUR: FMI – Federazione Motociclistica Italiana

Viale Tiziano, 70 – 00196 Roma

PHONE: +39.06.32.488.245

TELECOPIE: +39.06.97627069

SITE WEB: www.fim-isde2013.com

COURRIEL: info@fim-isde2013.com

organization@fim-isde2013.com





1. HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT ISDE

Le secrétariat ISDE sera ouvert du 23 au 27 Septembre 2013 de 9 h à 19 h. Du 28 Septembre, les horaires de travail seront affichés à l'entrée du secrétariat.

2. INSCRIPTIONS

Le système d'inscription est entièrement informatisé.

La période de inscription commence le 1^{er} Janvier et durera jusqu'à 15 Février 2013.

Le paiement de 25% des droits d'inscription est obligatoire.

Les FMNs pou pouvoir se préinscrire aux ISDE 2013, devront envoyer un mail à : organization@fim-isde2013.com avec les informations suivantes : nationalité et nom de la FMN demandeur adresse mail pour recevoir les communications pertinentes, personne de référence et numéro de téléphone.

Seront envoyés à l'adresse mail communiqué au moment de la prescription le lien pour accéder à la zone réservée de chaque FMN , et le mot de passe respectif.

Dans la zone réservée à chaque FMN vous trouverez les informations nécessaire pour compléter toutes les phase de l'inscription

L'organisateur annoncera le nombre d'équipes acceptées par pays le 28 février 2013 au plus tard. Les droits d'inscription par coureur s'élèvent à 600,00 euros et le solde est à payer 12 semaines avant le premier jour de ISDE (pas plus tard que le 8 juillet 2013). Pour qu'une inscription soit acceptée, les bulletins d'engagements finaux doivent inclure le nom de l'équipe, la catégorie, le motorcycle, le numéro de châssis et d'immatriculation doivent être adressé (avec la même procédure télématique) au plus tard à la date de clôture du 19 août 2013. Le nombre maximum d'inscriptions est de 630. Pour que le bulletin officiel d'inscription soit validé, il doit être envoyé à l'organisateur accompagné de la confirmation du paiement des droits d'inscription du coureur (nom complet). Les inscriptions sans confirmation de paiement ne sont pas acceptées.

Banque du destinataire: **Via Nigra, 15 – (presso C.O.N.I.) 00194 Roma**

Compte du destinataire: : **IT 47 U 01005 03309 000000010102 BIC / SWIFT: BNL II TRR**

Adresse du destinataire: **FMI – Federazione Motociclistica Italiana**

Viale Tiziano, 70 – 00196 Roma - Italia

Identification du paiement : **FMN +NOM+ ISDE 2013+INSCRIPTION**

3. STANDS POUR LES DÉTENTEURS DE LICENCES FIM DE CONSTRUCTEURS

Les détenteurs d'une licence de constructeur ou d'accessoires FIM intéressés par des stands dans l'aire du paddock doivent déposer une demande conforme à la réglementation FIM en indiquant les dimensions de la surface nécessaire. Ces demandes doivent être soumises au secrétariat ISDE le 28 juin 2012 au plus tard. À partir de cette date, l'organisateur est libre de gérer cette surface à sa guise et de la louer à toute autre personne intéressée.





4. CENTRE DE PRESSE

Le centre de presse se trouve dans le centre média permanent du Hôtel Président et sera ouvert à partir du jeudi 26 Septembre 2013. Les accreditations préliminaires doivent être demandées en envoyant un courriel à press.isde@fim.ch fixation du module qui sera disponible à partir du 15 Janvier 2013 sur le site www.fim-isde2013.com

5. HÉBERGEMENT :

Veuillez contacter notre partenaire officiel : **CiaoSardinia**

Adresse : **Aeroporto Costa Smeralda**

Ville - **Olbia (Italia)**

Tel.: **+39 0789 1776135**

Telecopie: **+39 0789 66049**

Email: **booking.isde@ciasardinia.com**

<http://www.ciasardinia.com>

6. PADDOCK (CENTRE ISDE)

Le paddock du 88e ISDE sera situé Isola Bianca au port d'Olbia. La zone du paddock sera ouverte le 24 septembre 2013 à partir de 12 h. Le nombre de véhicules autorisés à entrer dans le paddock sera limité. Le paddock sera fermé aux véhicules entre le 30 set. et 5 oct. 2013 de 8 h jusqu'à l'arrivée du dernier coureur.

7. PARC FERMÉ

Le parc fermé du 88e ISDE sera situé dans la zone Isola Bianca au port d'Olbia

8. CONTRÔLE ADMINISTRATIF

Le contrôle administratif aura lieu au centre administratif ISDE située à les zones Hotel Président. Tous les délégués et responsables d'équipe sont tenus de suivre le processus d'accréditation au secrétariat de ISDE avant le contrôle administratif. La phase d'accréditation prend fin le 26 septembre 2013 à 18 h.

Le contrôle administratif aura lieu :

- le 26 septembre 2013 de 9 h à 19 h
- le 27 septembre 2013 de 9 h à 19 h

Les horaires de contrôle administratif et technique pour chaque pays seront affichés au secrétariat ISDE sur le site officiel de la manifestation le 24 septembre 2013 à 12 h.

Documents nécessaires au contrôle administratif :

- Licence FIM délivrée pour ce type de manifestation
- Permis de conduire valable
- Passeport
- Attestation de paiement des droits d'inscription
- le formulaire organisateur remis aux chefs d'équipe ou aux délégués lors de l'accréditation dûment rempli.





- La carte verte ou un certificat international d'assurance automobile équivalent valable en Italie .En l'absence de certificat d'assurance valide, l'organisateur exigera la souscription pour le motocycle d'une assurance auprès d'une compagnie d'assurance Italienne (aux frais du coureur).

9. CONTRÔLE TECHNIQUE

Le contrôle technique a lieu près du parc fermé dans la zone Isola Bianca au port d'Olbia:

- Le 26 septembre 2013 de 9h à 19 h
- Le 27 septembre 2013 de 9h à 19 h
- Le 28 septembre 2013 de 9h à 13 h

Documents nécessaires au contrôle technique :

- Formulaire de l'organisateur dûment rempli
- Motocycles conformes aux articles 061.41, 061.42, 061.43 et 061.44
- Original de la carte grise moto (avec le numéro de châssis) et le la plaque d'immatriculation.
- Casques conformes aux articles 01.69 et 01.70 du règlement technique FIM d'Enduro. Les casques des coureurs des équipes Trophée, Trophée junior, Trophée féminin doivent être conformes à l'article 01.73 du Règlement technique FIM d'Enduro et à l'article 60.6 du Code sportif FIM.

10. CATÉGORIES

Enduro 1: de 100 cc à 125 cc 2T et de 175 à 250 cc 4T

Enduro 2: de 175 cc à 250 cc 2T et de 290 cc à 450 cc 4T

Enduro 3: de 290 cc à 500 cc 2T et de 475 à 650 cc 4T

11. ZONE D'ENTRAÎNEMENTS

La zone d'entraînement du 88e ISDE se situe sur la piste Olbia (à 5 km environ du paddock). Elle sera ouverte du 25 au 28 septembre 2013 de 9 h à 12 h et de 14h à 18 h.

12. ACCÈS À LA ZONE DE TRAVAIL

En vertu de l'article 061.54.5, les personnes suivantes ont accès à la zone de travail :

- 2 personnes par équipe Trophée
- 1 personne par équipe Trophée junior et Trophée féminin
- Le directeur de course pour la prise de décision dans des cas exceptionnels.
- Les équipes de télévision accréditées et les photojournalistes (des laissez-passer seront disponibles au centre de presse) Leur nombre « en même temps » pourra être régulé par le directeur de course.
- Le Jury international et les délégués FMN

13. PUBLICITÉ

Il est strictement interdit de placer des bannières, ballons, panneaux, drapeaux, etc. au secrétariat ISDE, dans la zone du paddock, des parkings, des pistes de tests spéciaux, du parcours officiel ou en tout autre lieu lié à la manifestation sans autorisation écrite de l'organisateur.

14. ENVIRONNEMENT

Chaque coureur est tenu de respecter les dispositions de la réglementation FIM relatives à l'environnement et doit être équipé d'un tapis de protection à mettre sous son motocycle.

15. PLAQUES NUMÉROS ET ORDRE DE DÉPART





Les plaques numéros et l'ordre de départ doivent être conformes à la réglementation FIM. La publicité en arrière-plan des plaques numéros est réservée à l'organisateur. Les coureurs doivent prendre acte de cette obligation et accepter l'utilisation de la signalétique fournie par l'organisateur lors de la compétition. Le numéro de départ ainsi que les logos des partenaires d'ISDE 2013 seront affichés en arrière-plan du plaques numéros.

16. OUVERTURE des D'ISDE

La cérémonie d'ouverture du 88e ISDE aura lieu Olbia Ville le samedi 28 septembre 2013 à 17 h. L'organisateur donnera des instructions précises quant au défilé des nations et aux activités lors de la cérémonie.

17. DÉPARTS

Les départs auront lieu à Isola Bianca au port d'Olbia chaque jour à 8 h . Les départs auront lieu conformément à l'article 061.57 de la réglementation FIM ISDE.

18. PARCOURS

La longueur totale du parcours incluant les tests spéciaux est d'environ 1230 km.

Jour 1/2: Longueur totale du parcours: environ 250 km, 1 tour . 4 contrôles horaires avec service (paddock exclu) 6 tests spéciaux par jour

Jour 3: Longueur totale du parcours : environ 240 km, 1 tour. 4 contrôles horaires avec service (paddock exclu) 6 tests spéciaux par jour

Jour 4/5: Longueur totale du parcours : environ 220 km, 1 tour. 4 contrôles horaires avec service (paddock exclu) 6 tests spéciaux par jour

Jour 6: Longueur de parcours : 50 km environ. 1 contrôle horaire et l'essai final sur le terrain de Motocross de Tempio Pausania

19. TESTS SPÉCIAUX

Les lieux et les tracés des tests spéciaux seront affichés sur le tableau officiel au secrétariat du concours 26 septembre 2013.

20. ENTRÉE EN FORET NON AUTORISÉE

Toute course en forêt avant la manifestation est strictement interdite à moins qu'elle ne soit supervisée par l'équipe pré course de l'organisateur et l'inspecteur de parcours FIM. Au cours de l'événement le trafic est interdit sur les voies ouvertes à la circulation à l'extérieur du personnel autorisé

21. PÉNALITÉS

Les pénalités de coureurs seront conformes à l'article 061.88 de la réglementation FIM ISDE.

22. CODE DE LA ROUTE POUR L'UTILISATION DES ROUTES PRIVÉES ET VOIES PUBLIQUES

Tous les coureurs et les participants à la compétition devront respecter le Code de la route nationale pour l'utilisation des routes publiques et privées et les franchissements routiers. Ils devront se conformer à toutes les instructions données par les officiels chargés de la circulation et par la direction. Veuillez noter qu'il est obligatoire en Italy de garder les phares allumés tout le temps, même en plein jour. Les coureurs ne respectant pas cette consigne risqueront d'être disqualifiés de la compétition ou subir les sanctions prévues au Code sportif.

23. ORGANISATION ET PROTECTION DU MOUVEMENT DES VÉHICULES AUTOMOBILES



La totalité de la zone du Isola Bianca où le centre de commande ISDE 2013 est installé (secrétariat, paddock, parc fermé, départ et arrivée) est interdit au public. Des aires de parking séparées, fermées sont réservées au jury, aux représentants de la presse, VIPs, officiels, participants et équipes. Les badges de parking et les instructions seront délivrés lors de l'accréditation.

24. CARBURANT ET PNEUMATIQUES

Tout carburant utilisé doit être en conformité avec le libellé de l'article 01.63 de la réglementation technique FIM d'Enduro. Tous les pneumatiques utilisés sur les motos de compétition doivent respecter le libellé de l'article 01.51 de la réglementation technique FIM d'Enduro.

25. INTERPRÉTATION DES RÈGLEMENTS ET RÈGLES

L'interprétation des règlements et des règles de la FIM pour ISDE et du Règlement particulier validé pour cette manifestation relève de la compétence du Jury international agréé par la FIM pour cet événement. Le jury pourra également traiter de toute question non mentionnée dans lesdits règlements et règles.

26. RÉUNION DU JURY

Les réunions du jury auront lieu dans une salle à l'intérieur du Hotel Président. La première réunion aura lieu le 25 septembre 2013 à 17 h. Le calendrier des autres réunions du jury sera déterminé par son président et sera affiché sur le tableau officiel.

27. CÉRÉMONIE DE CLÔTURE ET REMISE DES PRIX

La cérémonie de clôture aura lieu OLBIA/Golfo Aranci à 20 h

28. ASSURANCE

L'assurance des participants est régie par les dispositions de l'article 110.1.1 et 110.3 du Code sportif FIM et de l'article 061.65 du Règlement FIM ISDE.

29. OFFICIELS

Président du jury FIM	Heirnich Schmidt	Licence FIM _____
Membre du jury FIM	Jean Pierre Ipy	License FIM _____
Membre du jury FMNR	Franco Gualdi	License FIM __1595__
Délégué technique FIM	Peter Radoczi	License FIM _____
Délégué environnemental FIM		License FIM _____
Délégué medical FIM		License FIM _____
Directeur d'Epreuve FIM	Pedro Mariano	License FIM _____
Inspecteur de parcours FIM	Giovanni Sala	License FIM _____
Directeur de course	Paolo Corona	License FIM __1409__
Sous-directeur de course	Marco Bolzonello	License FIM __1406__
Secrétaire de la manifestation	Giorgia Santini	License FIM _____
Commissaire technique	Carmine Adornato	License FIM __7375__
Chronométrateur	Nikos Andritsakis	License FIM _____
Délégué environnemental FNMR	Antonella M. Martometti	License FIM __7387__
Chef du service médical	Stefano Pazzano	License FIM __6562__
Secrétaire Administrative	Joanna ARVANITAKI	License FIM _____
Secrétaire de Jury	Cathy WELCH	License FIM _____

